JURISGUIDE | GUIDE POUR LA RECHERCHE | D'INFORMATIONS EN SCIENCES JURIDIQUES

EUR-LEX



© Site EUR-Lex

Titre

EUR-Lex

Éditeur(s)

Office des publications de l'Union européenne

Support

Base de données en ligne

Type de document

Banque de données

Périodicité

mise à jour quotidienne

Source du droit

Législation - Jurisprudence

Domaines du droit

Droit international et européen Droit européen

Contenu

- 1- EUR-Lex est une base de données du droit de l'Union européenne offrant un accès gratuit et dans les 24 langues de l'Union. Les principaux contenus sont relatifs à :
- Le <u>Journal officiel</u> de l'Union européenne :
- Accès au Journal officiel
- Journal officiel, série L affichage par jour
- Journal officiel, série C affichage par jour
- Parcourir le Journal officiel
- Éditions papier faisant foi

- Édition spéciale
- La législation de l'Union européenne :
- Traités :
- Traités actuellement en vigueur ;
- Traités constitutifs ;
- Traités d'adhésion ;
- Autres traités et protocoles ;
- Vue d'ensemble chronologique
- Actes juridiques
- Textes consolidés
- Accords internationaux
- Documents préparatoires
- **Documents AELE**
- Procédures d'élaboration de la législation
- Synthèses de la législation de l'UE
- Institutions de l'UE :
- Parlement européen ;
- <u>Conseil européen</u> ;
- <u>Conseil de l'Union européenne</u> ;
- <u>Commission européenne</u>;
- Cour de justice de l'Union européenne ;
- Banque centrale européenne ;
- Cour des comptes européenne ;
- Comité économique et social européen ;
- Comité européen des régions
- EuroVoc.
- La Jurisprudence de l'Union européenne :
- Jurisprudence
- Recueil de la jurisprudence
- Répertoire de la jurisprudence
- Législation et jurisprudence nationales :
- Transposition nationale
- Jurisprudence nationale
- <u>Jurisprudence JURE</u>.
- Informations :
- Sujets d'actualité
- Évolutions d'EUR-Lex
- Statistiques
- Registre ELI
- Budget en ligne.

L'interrogation

La recherche par navigation :

- Les collections sont rassemblées par rubriques thématiques : Législation de l'UE, Jurisprudence de l'Union, Législation et jurisprudence nationales, Journal officiel et informations. (voir aussi plan du site)
- Les signets de chaque rubrique permettent d'accéder rapidement aux masques de recherche dédiés



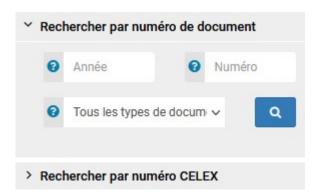


La recherche par interrogation :

• Recherche rapide : rechercher dans tous les fonds, des mots clés sont suggérés.

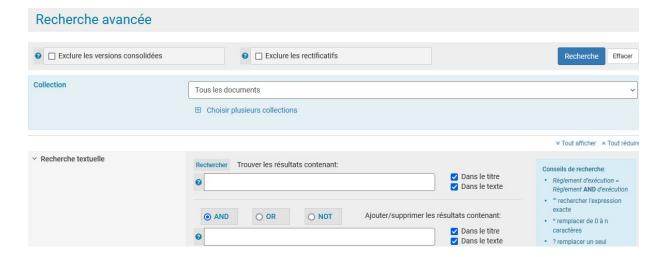


• Recherche par numéro : choisissez parmi les options de recherche les plus fréquentes : par date et type de document, par numéro CELEX.

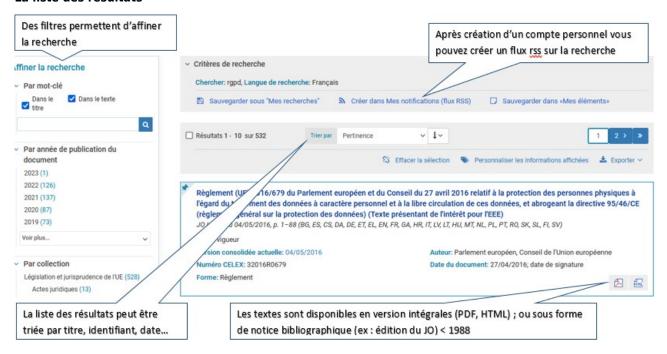


- **Mesures de solidarité de l'UE avec l'Ukraine :** liste de documents publiées sur EUR-Lex qui compile les mesures prises par l'UE en solidarité avec l'Ukraine.
- **EU Law Tracker :** permet de suivre les procédures législatives de l'UE depuis leur proposition jusqu'à leur adoption, avec documents à l'appui.
- Recherche avancée : affinez votre recherche en sélectionnant une ou plusieurs collections : le formulaire affiche

des critères spécifiques en fonction de la collection. Le champ Thème permet de rechercher dans le thésaurus Eurovoc.



La liste des résultats



La visualisation des documents

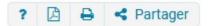
Les informations contenues dans la notice sont organisées sous plusieurs onglets suivant le type de document visualisé :

- Texte : langues, formats et lien vers le JO, affichage multilingue... Remarque : il est possible de comparer jusqu'à 3 versions linguistiques du même texte.
- Informations sur le document : classification, base juridique (actes cités) et généalogie du texte (modifie, modifié par), jurisprudence (visé par l'affaire), mesures nationales d'exécution (MNE) d'une directive, doctrine relative à l'arrêt.
- Procédure : parcours détaillé des directives et règlements dans la procédure législative, présenté sous forme de frise chronologique avec accès aux documents préparatoires et aux versions du texte.
- Synthèse du document : résumé juridique, lien vers la base des synthèses législatives.



La récupération des documents

Pour un document donné, on peut l'imprimer, envoyer son l'URL par mail ou sur le partager sur les réseaux sociaux.

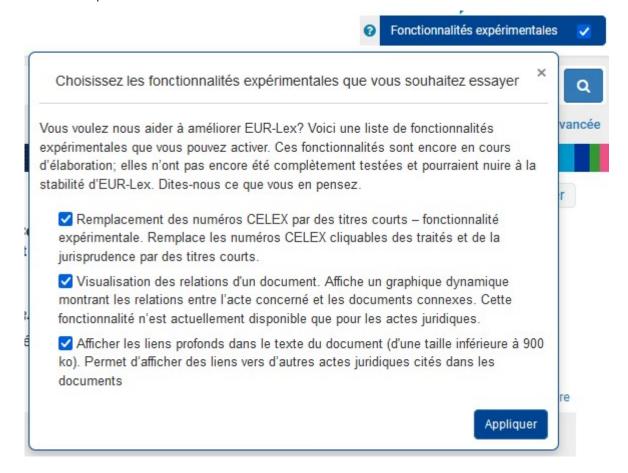


La création d'un **compte personnalisé** permet de personnaliser l'affichage du site, les masques de recherche, les possibilités d'exportation des données, et de se **créer des alertes, des fils RSS forgés sur des recherches enregistrées ou de suivre un document**. Les utilisateurs enregistrés peuvent exporter jusqu'à 5 Mo de documents.

Eur-Lex fonctionne avec l'outil de gestion des références bibliographiques Zotero.

Fonctionnalités expérimentales

Vous avez la possibilités d'activer de nouvelles fonctionnalités lors de votre recherche.



Descriptions des rubriques figurant au pied de page.

- Besoin d'aide ? : Pages d'aide Contact Plan du site
- Informations juridiques : Avis juridique Politique en matière de cookies Accessibilité Déclaration relative à la

protection de la vie privée

- Informations : À propos d'EUR-Lex Bulletin d'information Liens utiles
- Autres services : Données européennes Appels d'offres de l'UE Résultats de la recherche dans l'UE EU Whoiswho Publications de l'Union européenne N-Lex Législation de l'UE en vigueur EU Law Tracker

Veille

- Il est possible d'accéder au réseau social : X

Notes

La page <u>Aide</u> permet de découvrir les contenus du site et de bénéficier de conseils pour la recherche (descriptifs des champs, tutoriels vidéo, tri des résultats, etc.)

Liens

http://eur-lex.europa.eu/homepage.html?locale=fr

Fiche réalisée par : Clémence VIANNAYE (BIU CUJAS), le 05/12/2014

Mise à jour : Mariana ROMLING ROTHEIA ANDRADE (BIU CUJAS) - Isabelle LE MANCHEC (BIU CUJAS), le 03/07/2025

Conditions d'utilisation

Les fiches issues des "Ressources documentaires" et des "Ressources pédagogiques" du Jurisguide sont sous contrat Creative



Vous êtes libres :

- de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public
- de modifier cette création

selon les conditions suivantes :

Paternité

Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'oeuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'oeuvre).

Pas d'utilisation commerciale

Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

Partage des conditions à l'identique

Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage du copiste, courtes citations, parodie...)

Pour la version intégrale du contrat : voir le <u>code juridique Creative commons.</u>